

BLAGNAC

QUESTIONS D'HISTOIRE

Revue d'Histoire Locale - Semestriel N°2

*Edité par l'Association pour l'Etude et la Présentation de l'Histoire de la Résistance et de Blagnac
Siège Social - 7, rue Bacquié Fonade - 31700 BLAGNAC*

HISTOIRE DU DOMAINE DE MANIBAN

De nombreux habitants de Blagnac s'interrogent. Le château de Maniban, avenue du Général Compans, actuellement propriété d'une communauté de dominicaines et plus connu sous le nom de Monastère, était-il le château du «Seigneur de Blagnac», en l'occurrence le Baron de Blagnac ? C'est exact si l'on considère que les Barons l'ont possédé pendant la seconde moitié du XVII^e siècle, mais c'est inexact quand on sait qu'il fut construit par un trésorier général des finances de la sénéchaussée de Toulouse, qui n'avait à l'origine aucun lien avec le baron du lieu ; et qu'il appartint à divers propriétaires pendant que le baron habitait place de la Foncouverte, au nord du village, entre le chemin des Ramiers, la descente de l'abbé Cazeneuve et les rives de la Garonne (ce qui justifiait le nom de rue des Nobles donné auparavant à la rue Bacqué-Fonade).

LA BARONNIE DE BLAGNAC

Le titre de baron de Blagnac n'était pas seulement caractérisé par la possession de terres ou de châteaux, mais aussi par celle de droits très importants, honorifiques ou rémunérateurs : droits de justice, perception de redevances multiples, intervention décisive dans la nomination des consuls, etc. Tout comme les propriétés foncières, il se transmettait par héritage, mais pouvait aussi se vendre.

C'est ainsi qu'en 1789, le baron de Blagnac qui avait été le Seigneur de Beauzelle, Aussonne, Cornebarrieu et dont le pouvoir s'étendait même sur la rive droite de la Garonne à Lespinasse, Lalande, Lacourtenour, Bruguières, n'était plus que Baron de Blagnac. Dans la commune même, après avoir en particulier possédé le grand domaine de Pinot, il n'avait pour toute propriété que sa maison d'habitation, une tuilerie, quelques champs et vignes qu'il louait. Ses ressources principales provenaient de ses droits féodaux, énumérés dans un dénombrement qu'il fit en 1782.

AUX ORIGINES DU «MONASTERE»

Essayons de reconstituer l'histoire du «Monastère».

Vers 1600, le château seigneurial, situé dans le bourg, vers l'emplacement de la rue du Vieux Château, avait été détruit par un incendie dont on ignore les causes et les circonstances, peut-être au cours des guerres de Religion. Depuis le XIV^e siècle, après le rattachement du comté de Toulouse au domaine royal, deux familles de barons s'étaient succédées : d'abord les Balène, puis dès 1383 les Devoisins, descendants d'un lieutenant de Simon de Montfort.

Vers 1650, Marc-Antoine d'Aldéguier (ou son fils Jean) originaire d'une famille noble de Milhau établie à Toulouse dès le XVI^e siècle, acheta des terrains à Blagnac, au sud du village, en bordure de Garonne, imitant ainsi de nombreux riches toulousains séduits par ce village, si près de la ville, «à une heure seulement de cheval».

CHATELAIN ET BARON SE CONFONDENT

Les Daldeguier occupaient une place importante dans la haute bourgeoisie toulousaine ; deux d'entre eux furent capitouls ; ils étaient aussi : conseillers du roi et trésorier général des finances. Sur un «terrain, confront du levant la rivière de Garonne et l'île du seigneur» formé de plusieurs parcelles dont l'une d'ailleurs appartenait à Isabeau Devoisins frère de César (baron du moment) Daldéguier fit donc construire un château avec «tour et offices, logement pour les jardiniers, orangerie, cour, parterre, jardin potager, bocages, terre et vignes, le tout fermé de murailles et haie...». Mais les Daldéguier ne se contentent pas d'une propriété qui devait pourtant devenir luxueuse.

Dès 1658, le 18 novembre, puis le 28 septembre 1672, le 20 avril 1664, leur nom apparaît sur les registres de délibérations municipales comme seigneur ou baron de Blagnac. Avant la mort de César Devoisins, survenue en 1666, ils ont donc acquis le titre de baron.

En 1673, Raymond d'Aldéguier vend titre et château à Charles Dumont d'Attilly, époux de Marguerite Devoisins, fille de César.

Enfin, le 26 mai 1702, les «seigneurs Dumont père et fils, font vente pure et à jamais irrévocable, à Thomas Morent, chevalier du roi, maître des requêtes de son hôtel, Premier Président du Parlement de Toulouse, du château et de toutes choses clouées et fichées à iceluy, enclos, jardins... glacières, et les fossés étant au dehors des parois qui font le dit enclos, les colombiers et autres bâtiments...». Ils font aussi vente «des eaux étant au château de Malard» et «la conduite qui les achemine». En échange Charles Dumont acquiert l'office de «Grand maître des eaux et forêts de Guyenne, Bigorre, Béarn et Basse Navarre».

LE CHATELAIN N'EST PLUS LE BARON

Mais dans le même acte (cf Archives Départementales de la Haute-Garonne, 3E cote 4272), un additif stipule que «le seigneur Morent, premier Président, ne pourra prétendre au moyen de la dite acquisition, aucune prérogative ni prééminence en qualité de seigneur de Blagnac que dans les biens à lui vendus».

C'est-à-dire qu'il acquiert, mais sur ses terres seulement, le droit de haute et basse justice. Tous les autres droits attachés au titre de baron sont conservés par le sieur Dumont. C'en est fini de la conjonction entre la qualité de propriétaire du château et celle de Baron de Blagnac ; elle n'aura duré qu'une trentaine d'années.

AU XVIII^e SIECLE, LES FASTES DU CHATEAU

L'aventure du château devient plus classique. Les propriétaires se succèdent, chacun apportant son amélioration au domaine.

C'est d'abord, en 1715, Jean-Pierre Colomès, receveur général de finances ; puis, en 1720, Guillaume de Castaigner Seigneur Comte de Clermont, Baron de Coufoulens et autres places. Son fils Guillaume Castaigner-Dauriac, conseiller du roy en son Conseil d'état privé, Maître des requêtes ordinaires de son hôtel, Président du Grand conseil, secrétaire des commandements de la reine, habitant Paris, revend l'ensemble pour 25 000 livres au seigneur Joseph Gaspard Marquis de Maniban, chevalier, Conseiller du roy en son conseil d'état, premier président au Parlement de Toulouse, qui le cède à son tour à Messire Bertrand Bernard de Boyer baron de Drudas (près de Cadours) Marquis de Sauveterre (dans le Gers) conseiller, puis président, enfin premier président à mortier du Parlement de Toulouse, troisième grosse fortune toulousaine qui possédait déjà Pinot et qui est, de loin, le plus gros propriétaire de Blagnac.

Cette fastidieuse énumération des titres, dont il est permis d'ignorer à quoi ils correspondent réellement, situe bien tous ces personnages dans la société du XVIII^e siècle. Rien de commun avec les vrais habitants de Blagnac. Ces bien tenants forains comme on les appelle, qui interviennent pourtant dans la vie communale, sont tous ou nobles de la région, ou hauts fonctionnaires, ou parlementaires (hommes de loi) ou tout à la fois. Ils sont tous riches et importants.

Le château devient somptueux. Une allée bordée d'ormeaux (dans l'axe de la rue de la Libération), édifiée par Gaspard de Maniban, amène les invités venant de Toulouse «au perron à deux issues». Un jet d'eau (existant encore) alimenté par les eaux de Malard, embellit le jardin à la française, petite évocation des fastes de Versailles. Le bâtiment construit en briques, est recouvert «d'un toit en petit carrèlement de briques vernissées formant deux carrés triangulaires» (toujours visibles) qui rappellent les toits bourguignons. On n'oublie pas le moulin ou «usine à moudre» situé sur le canal prenant l'eau à la rivière. Que de fêtes magnifiques devaient se dérouler dans ce luxueux ensemble !

C'est ici qu'intervient un épisode non éclairci. Le propriétaire suivant est Ambroise Dutrey, originaire d'Auch, sans qualification particulière sinon un grand talent de joueur. D'après B. Lavigne, il aurait eu Louis XV comme partenaire et c'est au jeu qu'il aurait gagné le domaine, ce qui donne un petit aperçu de cette «vie de château».

Le joueur, bien que simple fils d'artisan, va surpasser les marquis en grandeurs et magnificence. «Sa cuisine occupait un maître d'hôtel, un chef d'office, deux cuisiniers, un rôti-seur, un pâtissier, et le reste à l'ave-nant. Chaque matin, un fourgon spécial, à deux chevaux, partait pour Toulouse et en rapportait tout ce qu'il y avait de meilleur sur le marché, et chaque soir à six heures, un somptueux repas de cinquante couverts était servi dans la salle des banquets par le maître d'hôtel et les officiers de bouche, l'épée au côté, à la fine fleur de l'aristocratie toulousaine, dont les équipages arrivaient à la file...

Après le repas, on passait dans le grand salon et un jeu d'enfer commen-çait. Les fortunes y fondaient comme beurre. Les déca-vés se consolaient en regardant couler le fleuve argenté... Dutrey, aussi heureux que loyal, dit-on, tenait la banque et ratissait des monceaux d'or». (B. Lavigne, His-toire de Blagnac, p.210).

LE CHATELAIN S'ACCOMODE DE LA REVOLUTION

Ambroise Dutrey, en 1789, avec beaucoup de sens de l'opportunité, va s'adapter à la nouvelle situation, offrant ses services pour combler le vide laissé par la suppression des droits féodaux. A la demande des consuls, il met en septembre 1789, à leur disposition la cour du château, pour rassembler «tous les habitants domiciliés du présent lieu» pour être «régimentés» formant un «régiment» dont le sieur Dutrey est nommé colonel, appelé aussi «Corps de la Législation» future Garde nationale. Il prête l'argent pour acheter les «40 fusils munis de leur baïonnette» et va même les acheter à Paris car on n'en trouve plus à Toulouse.

Élu juge de paix cantonal en janvier 1791, il prête serment et il est solli-cité pour fournir un local au tribunal. Il aura malgré tout quelques ennuis avec la justice. Il est vrai que c'est chez lui qu'on aurait arrêté le comte de Toulouse-Lautrec, député à la Constituante, et pour cette raison amené à Paris et protégé par l'immunité parlementaire, inventée pour la circonstance. Le comte en profitera d'ailleurs pour rejoindre l'armée royaliste en Espagne. Mais il sera sans doute tenu compte à Dutrey de la bonne volonté et du sens de la coopération dont il a fait preuve pendant toute cette période mouvementée et il sera relâché après quelques mois de prison.

Mais la Révolution, en malmenant quelque peu la grande bourgeoisie toulousaine, a tari les sources de sa fortune. Joueur impénitent, il engage le domaine. La chance ne lui sourit plus : il se retrouve copropriétaire, en

compagnie de Luis Cecil Campistron de Maniban, ancien conseiller au Parlement de Toulouse, neveu du précédent Marquis de Maniban, déjà connu des Blagnacais (B. Lavigne, Histoire de Blagnac, p.211).

Le premier prairial an V, un jugement décide qu'il sera procédé à la «lici-tation de jouissance du ci-devant château avec admission d'étrangers», c'est-à-dire à une mise aux enchères de cette jouissance. Celle-ci est faite «en faveur du citoyen Albenne agissant pour un ami à élire». Le fermage annuel s'élève à 1 700 livres. Le bénéficiaire de l'adjudication s'engage à respecter un cahier des charges très précis concernant l'entretien du châ-teau.

Le 29 fructifor de la même année, Albenne déclare que «l'ami élu» n'est autre que le citoyen Maniban. Celui-ci jouit seul du château à partir du 1^{er} floréal an VI. Il en deviendra l'unique propriétaire à la mort de Dutrey (Archives départementales, 3E 6503).

Maniban entreprend aussitôt l'aménagement du jardin, et en l'an X creuse un canal de fuite pour un moulin qu'il a fait construire : les Bla-gnacais l'appelleront «le canalet», actuellement comblé.

A LA REPUBLIQUE SUCCEDE L'EMPIRE, PUIS LA ROYAUTE S'INSTALLE A NOUVEAU

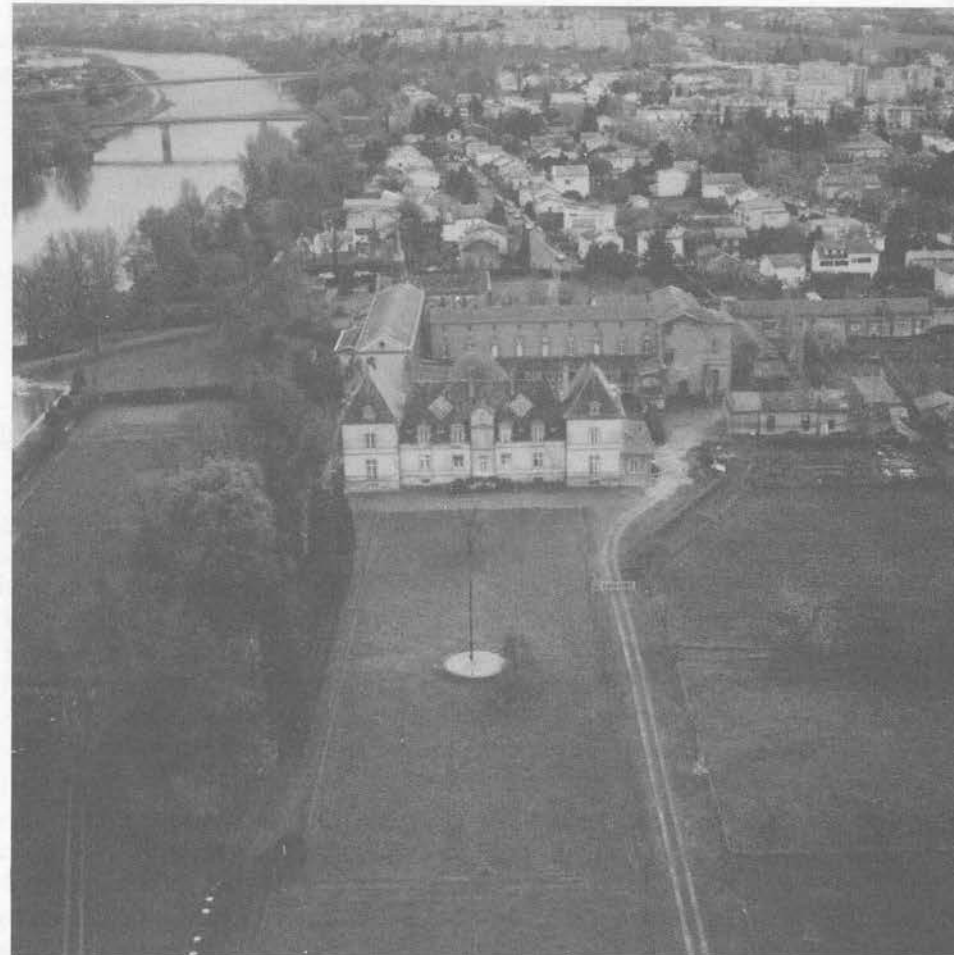
En 1810, Louis Campistron de Maniban était resté seul propriétaire, quand, par une saisie immobilière, le château et ses dépendances furent adjugés au lieutenant général comte Jean Dominique Compans qui y séjourna jusqu'à sa mort, clôturant ainsi dans le calme une glorieuse car-rière militaire dans les armées napoléoniennes.

Bertrand Lavigne signale que les enfants du Général eurent pour précep-teur un jeune homme qui devait plus tard devenir célèbre et passer de nombreuses années en prison pour ses idées révolutionnaires : Auguste Blanqui.

Compans mourut en 1845 après avoir été nommé Pair de France, Géné-ral de division, membre du conseil général, Grand-croix de la Légion d'honneur, chevalier de Saint-Louis, ... mêlant décorations impériales et royales ! Ses funérailles furent célébrées à Blagnac en grande pompe : les autorités du département, ses anciens camarades étaient présents, des détachements de cavalerie d'infanterie et d'artillerie défilèrent, des dis-cours furent prononcés... L'inhumation eut lieu à Salies-du-Salat, sa ville natale. On peut y voir aujourd'hui, en bonne place, le monument qui lui a été consacré.



Les jardins du château et le mur de clôture que longe l'avenue du Général Compans tracée au début du XIX^e siècle.



Vue aérienne de l'ensemble du Monastère. Au premier plan, le jet d'eau alimenté par les eaux de Malard et le château construit au XVII^e siècle par Messire Daldéguier. En arrière, des bâtiments plus récents et la rue de la Libération qui suit approximativement le tracé de l'allée bordée d'ormes empruntée par les bourgeois toulousains venus festoyer au château en bel équipage.

Sur le cadastre décidé en 1807, donc réalisé quelques années plus tard, Blagnac s'est modernisé. Les fossés entourant le bourg ont disparu (pour offrir un champ de manoeuvre à la garde nationale), la route actuelle de Grenade a été tracée et le domaine de Maniban, ainsi nommé pour la première fois, a été isolé des terrains qui le bordent au couchant par une rue longeant ses murs que l'on appellera plus tard Avenue du Général Compans.

L'histoire du domaine non plus que la destination de la demeure du dernier Baron, Place de la Foncouverte, ne sont closes. Nous les continuons dans de prochains articles.

Jeannette WEIDKNNET

Je remercie tout particulièrement Soeur Marie du Christ Roi, dominicaine séjournant au Monastère de Blagnac qui m'a permis d'utiliser les documents qu'elle avait rassemblés.

BIBLIOGRAPHIE

- LAVIGNE B. «*Histoire de Blagnac*» - Toulouse 1875 - Réédition Eché 1978.
- SENTOU J. «*Fortunes et groupes sociaux sous la Révolution*» - Essai d'histoire statistique - Toulouse, Privat 1969.
- Archives Municipales de Blagnac - registre des délibérations municipales ; compois ; plans cadastraux.
- Archives Départementales de la Haute-Garonne : actes notariés 3E Cote 4272, 3E Cote 4047, 3E Cote 6503 - Extrait de jugement d'adjudication WQ 1443.